

Aulne glutineux

Aulne noir, verne, vergne

Nom scientifique Alnus glutinosa

Synonymes

Famille Betulaceae



Photos : feuilles et chatons mâles (© Joël Dupont) - Cônes femelles (ONF)

DESCRIPTION

Allure générale Arbre pouvant atteindre 25 à 30 m de hauteur.

Feuilles Simples et alternes, longuement pétiolées, vert foncé, de forme obovale (10×7,5 cm), à sommet échancré vers l'intérieur, bord denté, lisses dessus. Présence de touffes de poils à l'aisselle des nervures en-dessous. Jeunes feuilles collantes face inférieure.

Fleurs Chatons mâles jaune vert, mesurant 10 cm de long ; inflorescences femelles vertes, cylindriques, plus petites et dressées. Inflorescences mâles et femelles séparées sur le même arbre.

Fruits Lignifiés, brun foncé à maturité, mesurant 2 cm de long.

Graines Ailées.

Caractéristiques Arbre de taille moyenne, au tronc droit et houppier cylindrique. Ecorce gerçurée, gris foncé à noirâtre, brillante, résineuse, rougeâtre à noirâtre sur les jeunes rameaux



ÉCOLOGIE

Mode de reproduction

Sexué (monoïque).

Mode de dissémination

Graines dispersées par l'eau et le vent.

Conditions de développement

Héliophile ; zones humides (cours d'eau, forêt humide), tolère les inondations ; peut s'établir sur des sols très pauvres (fixatrice d'azote).

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

Source : Mascarine Catediana

Aire d'origine Afrique du Nord, Asie tempérée (ouest) et Europe

ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

- Réunion** Des plantations ont été réalisées entre 1989 et 2000 dans le cadre d'un programme d'expérimentations sylvicoles à Maingard, Le Plate, l'Étang-Salé et à la Crête Jacques Payet. Aucune naturalisation n'a été observée pour le moment.
- Monde** Cet aulne pose des problèmes d'invasion en Australie, Nouvelle-Zélande, aux Etats-Unis et au Canada.

IMPACTS

Cet aulne n'a pas d'impact connu ou mesuré sur les milieux naturels ou la flore indigène de La Réunion, mais il constitue un risque potentiel pour certains habitats humides.

Cette espèce peut former des bosquets monospécifiques bénéfiques pour la faune (ressource alimentaire), et peut avoir des effets négatifs sur l'écoulement de l'eau, la dé-oxygénation de l'eau.

Son pollen est allergisant.

L'effet positif est qu'il fixe l'azote de l'air et qu'il stabilise les berges d'une rivière.

USAGES



Quelques individus ont été plantés à La Réunion dans le cadre d'essais sylvicoles et en ornement.

RÉGLEMENTATION / programme de lutte

Cette espèce fait partie des espèces de la liste des plantes exotiques potentiellement envahissantes à La Réunion, définie par le CBNM.

Cet arbre ne fait pas l'objet de programme de lutte particulier.

L'espèce a fait l'objet de plusieurs détections précoces par l'ONF en 2006 à Mafate et aux Makes ("fiche alerte"). Une intervention de coupe et de traitement chimique a eu lieu le 30/10/2008. Un suivi aux Makes en 2011 indique aucun rejet et aucune régénération.